

UN MÊME TERRITOIRE UN MÊME ÉTABLISSEMENT MAIS DES DROITS DIFFÉRENTS POUR SES SALAIRES...???

La CFE-CGC Métiers de l'emploi est de nouveau intervenue lors du CSE d'aujourd'hui sur la question du repas de Noël.

En-effet, 4 ans après le regroupement régional, les agents de Pôle emploi Normandie connaissent toujours une inégalité de traitement.

Héritage local, les bas-normands bénéficient, ET C'EST TANT MIEUX, d'une contribution financière de l'Établissement de 15 euros par agent. Les hauts-normands n'ont pour leur part que le bénéfice d'une heure quinze en plus pour la pause déjeuner...

Alors que Pôle emploi vient de recevoir la médaille d'or du bien-être et de la QVT* au niveau national, notre Direction régionale refuse d'harmoniser l'organisation de ce moment de convivialité qu'est le repas de Noël au profit de tous...

Totale contradiction entre le discours et les actes !

La CFE-CGC a encore une fois réclamé, comme sur la question de la prime de transport, une harmonisation par le haut :

15 EUROS POUR TOUS LES AGENTS DE NORMANDIE !

Affaire à suivre...

* <http://accueil.pole-emploi.intra:8501/portail/generic.jsp?type=inarticle&id=5188580>

